



Et si on arrêtait tout...

Les centres sociaux associatifs sont très inquiets pour leur avenir.

Au nombre de 28 à Paris, ils sont sur un enjeu fort de maintien du lien social avec des stratégies intergénérationnelles, de soutien aux familles, dans une dimension d'animation globale des territoires où ils sont implantés. Œuvrant avec des partenariats, avec des relais de l'action publique, les centres sociaux sont accessibles à tous et effectuent un accueil de tous.

Menée par tous les services de l'Etat, par tous les ministères, la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) en cours n'est pas seulement une ré-organisation administrative de l'Etat, c'est aussi un réajustement, une refonte importante des politiques sociales, culturelles, économiques en place. Ce n'est pas sans effets sur les centres sociaux associatifs parisiens.

Les présidents(tes) et les directeurs(trices) donnent l'alerte.

Les responsables bénévoles et professionnels des centres sociaux associatifs parisiens se sont rencontrés début février pour échanger sur leur capacité à mener à bien leurs projets, à tenir leurs engagements contractuels. Les craintes sont très fortes pour 2009.

Une enquête préparatoire à cette rencontre auprès des centres sociaux associatifs parisiens fait apparaître des **menaces sur l'avenir de certains partenariats, dispositifs ou actions** (dans les domaines liés à l'intégration des personnes d'origine étrangère, à l'action éducative mais aussi à l'insertion professionnelle, les vacances et loisirs des enfants et jeunes, le soutien à la fonction parentale, l'accompagnement social, l'accès aux droits...).

En ce début d'année, la Fédération des Centres Sociaux et socioculturels de Paris estime que **le risque économique pour les centres sociaux associatifs parisiens est de l'ordre de :**

1 115 000 € pour l'année 2009 (pour un budget global de 14 millions d'€ en 2007).

Quelques exemples tirés de l'enquête menée auprès des centres parisiens :

Ateliers Socio Linguistiques (ASL)	Un montant de 397 220 € risque de disparaître en 2009 (pour 21 centres)	1694 personnes concernées sur un échantillon de 13 centres sociaux.
Accompagnement à la scolarité, dispositif CLAS (Contrat Local d'Accompagnement Scolaire)	Un montant de 150 300 € risque de disparaître en 2009 (pour 21 centres)	717 enfants et jeunes concernés sur un échantillon de 9 centres sociaux.
Fragilisation autres actions	319 411€ (pour 21 centres)	4130 personnes concernées pour un échantillon de 21 centres sociaux

La **question de l'emploi** est très préoccupante : les centres sociaux associatifs ont évalué qu'une trentaine de postes salariés est menacée en 2009. Les premières suppressions de postes FONJEP attribués par la DDASS au titre de l'animation locale sont déjà confirmées pour 2009.

A ces inquiétudes et suppressions de postes s'ajoute également **l'inconnue de la redéfinition pour 2010 des territoires situés en CUCS** (Contrat Urbain de Cohésion Sociale) où de très nombreux centres sociaux sont implantés.

Les craintes sont principalement **liées au financement des dispositifs de l'Etat ou des agences financées par l'Etat**, comme l'Acsé par exemple. Ces cinq dernières années, l'observatoire des données économiques des centres sociaux associatifs parisiens fait apparaître une progression de la participation du Département et de la CAF de Paris, mais inversement une baisse des lignes de financement de l'Etat ou d'organismes financés par l'Etat. En 2003, la part de l'Etat représentait 21,4% des ressources des centres sociaux associatifs parisiens, en 2007, elle ne représente plus que 9,8%.

Une autre crainte des centres sociaux associatifs réside dans le **développement des appels d'offres** : une véritable marchandisation pour certains dispositifs. Les appels d'offres remettent en cause les valeurs qui fondent les associations : ils sont une forme d'instrumentalisation du travail réalisé par les associations avec les habitants. Par ailleurs, les appels d'offre mettent en concurrence les associations entre elles, et écartent de fait certaines : les plus petites qui ne peuvent pas répondre à ces appels d'offres puisqu'elles ne remplissent pas les critères de budget minimum ou n'ont pas les moyens techniques de répondre.

Enfin, les associations de quartier avec lesquelles les centres sociaux travaillent sont également fortement menacées par les évolutions en cours. Il existe un vrai risque de voir disparaître des associations locales partenaires : c'est toute la vitalité associative des quartiers qui est en jeu.

Des conséquences graves sur les projets des centres sociaux

Bien sûr, une diminution des moyens des centres sociaux aura **des effets sur certaines de leurs activités, qui seraient moins développées voire qui pourraient ne plus être menées du tout**. Un effet « levier » est à craindre également : une baisse de financement par un partenaire peut avoir des effets en cascade sur l'équilibre des projets, car pour un centre social, souvent, un financement en consolide un autre. Quand une partie d'un projet n'est plus financé par un partenaire, c'est l'ensemble du projet qui est remis en cause.

La mission d'un centre social est d'agir de façon globale : **la fragilisation ou la disparition d'une action ou d'un secteur impacte la cohérence du projet d'ensemble**.

Au delà des chiffres : une réalité sociale qui se dégrade pour les populations et les territoires

Ce qui nous inquiète, ce sont **les effets que vont avoir ces baisses de financement sur les personnes qui fréquentent nos structures, sur nos quartiers d'intervention**. Les centres sociaux ont pointé plusieurs conséquences qui, déjà, voient le jour compte tenu de l'impact progressif de la grave crise financière, économique et sociale du pays :

- Augmentation de **l'isolement et du renfermement des familles** les plus précaires, les plus fragiles (et pour beaucoup d'origine étrangère). Augmentation de l'angoisse, du stress des parents concernant la réussite scolaire et l'avenir de leurs enfants.
- Affaiblissement du lien social entraînant **moins de solidarité, de sociabilité de voisinage** : augmentation en conséquence de **crispations interculturelles** dans nos quartiers. Du fait d'une offre éducative diminuée : plus de difficultés liées à la présence d'enfants dans la rue, dans les espaces publics parisiens faute de prise en charge par les acteurs associatifs.
- **Affaiblissement des dynamiques associatives**, partenariales sur les territoires des centres sociaux. Diminution des capacités d'accueil des bénévoles dans les centres sociaux, de l'engagement solidaire source d'un « vivre ensemble » de qualité dans nos quartiers.
- Perte d'influence du centre social comme lieu repère et structurant dans la construction d'un parcours individuel et social pour les personnes les plus désqualifiées : **accès aux dispositifs, aux droits, accueil**, etc. Le rôle d'accompagnateur de la demande sociale exercé par le centre social s'en trouvera diminué.

Pour toutes ces raisons, les centres sociaux associatifs parisiens ont décidé de faire de l'année 2009 une année de mobilisation, d'information et d'interpellation, dont la première étape est :

**→ UNE JOURNÉE DE MOBILISATION
intitulée « Et si on arrêtait tout... »
le Samedi 4 avril 2009, de 14h à 17h**

**Un événement dans chaque centre social
le même jour à la même heure
pour informer et alerter**